Bundesakademie
für musikalische Jugendbildung
Trossingen

Formation continue internationale

pour jurys en français

Formation en cours d'emploi

Partenaire:

Confédération Internationale des Sociétés Musicales (CISM)

14 mars 2022 au été/automne 2023

Dates

Formation en cours d'emploi	14 mars 2022–été/automne 2023
Délai d'inscription	31 janvier 2022

Admissions en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions par poste. Nombre de participant(e)s limité.

Enregistrement

www.bundesakademie-trossingen.de
Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer le formulaire d'inscription par courrier.

Lieu

Bundesakademie für musikalische Jugendbildung Trossingen
Hugo-Herrmann-Straße 22, 78647 Trossingen
Téléphone: +49 (74 25) 94 93-0
E-Mail: sekretariat@bundesakademie-trossingen.de
www.bundesakademie-trossingen.de

Séjour

Pension complète | Chambre individuelle ou double avec douche et WC

Coûts par phase

Frais d'inscription (phase 1-4)	330,00 €
Pension complète en chambre double (Trossingen)	126,00 €
Pension complète en chambre individuelle (Trossingen)	156,00 €

(sous réserve d'adaptation des coûts)

Conditions générales et politique de confidentialité

La participation à nos manifestations est soumise aux CG (désistement, responsabilité, etc.) ainsi que notre politique de confidentialité qui peuvent être consultées sur notre page d'accueil (www.bundesakademie-trossingen.de) et que nous vous ferons volontiers parvenir si nécessaire.

myBAK

Mit Ihrem persönlichen Akademie-Account können Sie sich vereinfacht anmelden, Fahrgemeinschaften bilden, Unterlagen Ihrer gebuchten Veranstaltungen an einem Ort finden und aktuelle Infos bevorzugt erhalten.

Gefördert vom:
Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend

Gefördert vom:
Baden-Württemberg
MINISTERIUM FÜR WISSENSCHAFT, FORSCHUNG UND KUNST

AZAV Trägerzulassung
Nach SGB III und AZAV zugelassener Träger zur Durchführung von Maßnahmen der Arbeitsförderung
www.tuev-sued.de/ms-zert

ISO 9001
Zertifiziertes Qualitätsmanagementsystem
www.tuev-sued.de/ms-zert

Die Bundesakademie ist zertifiziert nach ISO 9001.

Objectif de la formation

Les participant(e)s doivent être qualifié(e)s pour officier de manière compétente comme membre ou président(e) du jury lors de concours d'orchestres à vents nationaux et internationaux. Ils doivent à ce titre également motiver et inciter de jeunes musiciennes et musiciens à participer à davantage de concours et améliorer la qualité de la musique à vent dans leur société par le biais d'une pratique active de la musique.

Groupe cible

Directeurs/trices en activité avec qualification B ou ayant suivi des études de musique (direction). Experts en activité habilités à officier comme tels au sein de leurs associations et justifiant déjà de plusieurs années d'expérience.

Conditions de participation

1. Formation de directeur/trice du niveau de qualification B (Allemagne) ou d'un niveau comparable dans d'autres pays.
2. Musicien(ne) professionnel(le) diplômé(e) (direction) ouétudiant(e) en musique dirigeant un orchestre à vents ou un brass band.

Les candidat(e)s issu(e)s des associations membres de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (CISM) bénéficieront d'une préférence lors de l'inscription.

Sujets et contenu

- Analyse d'écoute/formation à l'écoute
  - Critères et outils d'analyse
  - Représentation du son, intonation
  - Comparaison d'interprétation
  - Travail pratique
  - Elaboration d'interprétations concluantes
  - Etc.
- Connaissances du répertoire
  - Degrés de difficulté, questions liées à l'instrumentation
  - Littérature de la musique à vent, classification de compositeurs et oeuvres
  - Compositions originales et arrangements
  - Notations modernes
  - Etc.
- Systèmes et critères d'évaluation
- Formes d'évaluation
- Aspects opérationnels de l'activité de jury
  - Présentation, communication, gestion de conflit
  - Conseils, rapports

La formation est donnée en français, en partie aussi en anglais.

Dates

1. phase académique	14-17 mars 2022
2. phase académique	7-10 novembre 2022
3. phase académique	13-16 février 2023
4. phase académique	2-5 mai 2023
5. phase académique	2023

Les phases académiques commencent généralement par le café de l'après-midi et se terminent par le déjeuner à 11h30.

Réalisation

La formation s'étend sur environ un an et demi. Les phases académiques et les phases pratiques liées entre elles sur un mode progressif débouchent au final sur un cours cohérent. Aussi une présence continue dès le début constitue une condition sine qua non au suivi et à la réussite de cette formation. Il n'est ainsi pas possible de s'y lancer en cours de filière, ni de laisser tomber une phase. Les contenus didactiques enseignés sont éprouvés lors des phases pratiques et complétés et approfondis par le biais de travaux écrits et d'exercices pratiques. A l'issue de la première phase de formation (phase d'orientation), tant les participant(e)s que l'Académie fédérale peuvent décider de la poursuite ou non du cursus.

Conclusion

La formation s'achève par un examen portant sur les capacités pratique et sur une vue d'ensemble des domaines théoriques abordés. Les exigences et le déroulement de l'examen sont définis par le règlement d'examen de la Bundesakademie für musikalische Jugendbildung Trossingen. L'examen est subdivisé en une partie pratique (activité de jury) et un volet théorique (colloque, épreuve écrite, mémoire). La réussite de l'examen est sanctionnée par un certificat attestant de la teneur de la formation et de la performance.

Les conditions d'admission à l'examen sont les suivantes:

- Présence à toutes les phases académiques
- Présentation d'un mémoire
- Développement clairement identifiable des compétences enseignées dans les différentes branches de la formation

Professeurs

Stéphane Delley
Professeur de direction au conservatoire de Fribourg; membre régulier du jury aux compétitions régionales et nationales; Chef d'orchestre de divers orchestres à vent en Suisse; Président du WASBE Suisse

Philippe Ferro
Diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris dans les classes de flûte, musique de chambre, pédagogique et direction d'orchestre, titulaire de trois certificats d'aptitude aux fonctions de professeur; depuis 2010, il préside l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent; chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres depuis 2006

Blaise Héritier (direction)
Directeur de l'Ensemble de Cuivres Jurassien et du Blasorchester Siebnen; fondateur et directeur du Chœur symphonique EVOCA; Engagements réguliers comme Chef invité; Président de la commission musicale de l'Association Suisse des Musiques et directeur du conservatoire du Jura; Prix Stephan Jaeggi 2016

Jean-Claude Kolly
Enseigne la direction d'ensembles à vents à la Haute Ecole de Musique de Lausanne et au Conservatoire de Fribourg; Il dirige l'orchestre d'harmonie de catégorie excellence la Concordia ainsi que diverses autres formations; Membre de la commission de musique de l'ASM

Gerd-Peter Murawski
Chargé de cours à Staatl. Hochschule für Musik und Darstellende Kunst Mannheim dans la théorie et la pratique des sujets Jazz/ Pop/Rock; Professeur invité dépuis plus que dix ans aux diverses institutions de formation; Concerts et enregistrements de CD comme pianiste, accompagnateur et arrangeur; Publication de plusieurs œuvres pour des instrumentations diverses; Collaboration aux livres de cours et programmes d'études, travaux d'édition

Isabelle Ruf-Weber
Cheffe d'orchestre au Stadttheater Sursee; experte dans différentes hautes écoles de musique; Cheffe invitée, professeure de musique et membre de jury en Suisse et à l'étranger dans divers projets orchestraux; Prix Stephan Jaeggi 2017

Jan Van der Roost
Enseigne dans Lemmensinstituut, Leuven (La Belgique) et professeur invité à Nagoya University of Art et Senzoku Gakuen à Kawasaki (Japon); Sa liste de compositions couvre une grande variété de genres et de styles, beaucoup de ses compositions ont été diffusées à la radio et la télévision dans de nombreux pays et la plupart ont été enregistrées sur CD par des artistes de renom

Annick Villanueva
Professeur de clarinette; chef d'orchestre au Conservatoire Arthur Honegger du Havre

Johannes Gaudet (direction)
Professeur à l'Académie fédérale

D'autres professeurs seront engagés si nécessaire.

Congé exceptionnel

Pour les participant(e)s allemand(e)s: les directeurs/trices actifs/actives bénévolement ont droit à un congé exceptionnel pour suivre la formation conformément aux lois des Länder en matière de congé exceptionnel pour responsables de groupes de jeunes. L'Académie fédérale est reconnue publiquement comme organisme d'aide/d'encadrement de jeunes et adressera sur demande la requête de congé exceptionnel à tout employeur.

Pour les participant(e)s d'autres pays: prière de vous renseigner sur les possibilités existantes auprès de vos services compétents.

Organisation

En cas d'annulation du cours par l'organisateur (par exemple en raison du faible nombre d'inscriptions, maladie), les paiements déjà effectués seront remboursés. Autres revendications n'existent pas.

Pour le travail de chaque phase, des coûts supplémentaires liés à l'achat de partitions devront être comptés.